

Mémoire de l'Association des
banquiers canadiens (ABC) présenté
à la Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de l'agroalimentaire
québécois

Document de consultation –
Agriculture et agroalimentaire :
choisir l'avenir

Québec

Juin 2007



ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS

Pour mieux se comprendre

Table des matières

I.	Introduction.....	2
II.	Commentaires portant sur la production agricole.....	3
III.	Commentaires portant sur la transformation alimentaire	5
IV.	Commentaires portant sur les ressources humaines	5
V.	Conclusion et recommandations	6

I. Introduction

L'Association des banquiers canadiens (ABC) est heureuse de participer à la consultation menée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (Commission).

L'Association des banquiers canadiens est une association sectorielle représentant les 54 banques à charte du Canada, les filiales et les succursales de banques étrangères exerçant des activités au Canada et leurs 249 000 employés.

Le secteur bancaire est une industrie stratégique pour le Québec. Nos institutions membres et, en fait, le vaste secteur des services financiers contribuent de manière importante au développement économique de la province. Nous partageons un vif intérêt à ce que l'économie du Québec continue de croître et de prospérer.

C'est pour cette raison que dans le cadre du présent mémoire, nous sommes heureux d'offrir le point de vue de notre secteur sur les thèmes qui seront abordés lors de l'audience publique provinciale à être tenue à Québec en août 2007. En effet, les revenus agricoles, la mise en marché, le rendement et l'endettement des entreprises agricoles, la gouvernance du secteur agricole et agroalimentaire, la formation, la recherche et l'innovation sont tous des critères importants pour les institutions financières lors de l'analyse d'un projet de financement.

- Par ailleurs, dans la perspective d'une réflexion globale sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec, l'industrie bancaire a aussi identifié d'autres enjeux soit :
 - l'accroissement de l'accès à la technologie afin d'améliorer la productivité;
 - la connaissance et la capacité de gestion des agriculteurs; et
 - l'élaboration d'un plan par le gouvernement afin d'aider à financer les investissements dans l'industrie de la transformation agroalimentaire.

À la lumière de ce qui précède, l'ABC a donc choisi d'émettre des commentaires quant à certaines des questions soulevées dans les chapitres suivants du document de consultation intitulé « *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir* »:

- Chapitre 2 - la production agricole;
- Chapitre 3 - la transformation alimentaire;
- Chapitre 6 - le développement des ressources humaines.

II. Commentaires portant sur la production agricole

« Que signifient ces tendances pour l'avenir des fermes québécoises, petites, moyennes et grandes? »

La tendance est à l'apparition de fermes de plus en plus grosses et à la disparition des fermes de taille moyenne. Ce phénomène ne facilite donc pas l'accès à la propriété pour la relève. Dans l'éventualité où le gouvernement considérerait que ce phénomène constitue un enjeu qui nécessite une attention particulière, il pourrait envisager, par exemple, de mettre sur pied un programme de garantie de prêt spécifique à la relève. L'accès à la propriété pour cette dernière serait ainsi facilité. Cela pourrait aussi entraîner une plus grande diversification des produits cultivés et se traduire par une expansion de l'agriculture diversifiée déjà présente dans des territoires moins propices à l'agriculture dite intensive. Le gouvernement pourrait ainsi trouver des moyens pour assurer l'existence de petites entreprises agricoles dans des régions moins favorisées et ce, par l'implantation de certains autres programmes d'aide au démarrage.

« Quelles stratégies devrions-nous retenir pour gérer les conséquences? »

L'avenir des fermes québécoises soulève aussi la question de la gestion. Les agriculteurs qui doivent gérer la croissance de leur entreprise font face à un défi réel. La possibilité pour ces derniers de consulter une équipe multidisciplinaire formée de spécialistes de l'agriculture afin de leur permettre de recueillir le plus d'information dans le but de prendre les meilleures décisions d'affaire possibles pour leur entreprise serait un atout. Cette équipe, qui pourrait être formée d'intervenants du milieu se réunirait à intervalles réguliers (par exemple dans le cas d'une ferme laitière, le groupe pourrait réunir des personnes-ressources en comptabilité, finance, nutrition laitière et en santé vétérinaire). Cette démarche assurerait une saine gestion de l'entreprise tout en rassurant les créanciers.

« Quel rôle doit jouer l'État? »

Comme mentionné précédemment, nous constatons que la tendance est à l'apparition de fermes de plus en plus grosses et à la disparition des fermes de taille moyenne. Les programmes gouvernementaux pour aider les agriculteurs à temps partiels ou ceux qui désirent exploiter des fermettes sont quasi inexistants. Les banques peuvent répondre aux besoins de ce type d'agriculteurs avec des outils de financement conventionnel tels qu'un prêt hypothécaire. Par ailleurs, il serait intéressant que le gouvernement étudie la possibilité de mettre sur pied un programme pour ces agriculteurs. Celui-ci pourrait s'inspirer de la garantie offerte par la Société canadienne d'hypothèques et de logement lors de l'achat d'une maison.

Selon nous, un tel programme faciliterait l'occupation du territoire et la valorisation des régions, contribuerait positivement au tissu social, pourrait stimuler la création de petites entreprises de transformation et du même souffle, l'économie locale.

De plus, le gouvernement devrait continuer à aider les Réseaux Agriconseils par l'entremise de subventions au fonctionnement. Plus les fermes vont grandir et plus une formation post secondaire en gestion deviendra un critère vital au développement de ce type d'entreprise. L'État pourrait envisager l'élaboration de programmes de formation continue en gestion pour aider le producteur agricole à accroître ses connaissances.

En termes d'intervention de l'État quant au type d'agriculture ou de production, on remarque que celui-ci subventionne souvent des producteurs qui ont déjà accès au financement offert par les institutions financières alors que son intervention devrait plutôt être complémentaire. Une façon de faire serait que le gouvernement crée des équipes de spécialistes en mesure d'analyser des projets d'agriculture ainsi que les productions en développement (par exemple l'élevage de grenouilles ou la plantation de sureaux). Ces spécialistes auraient aussi pour mission d'étudier ce qui se fait dans les autres pays afin de comprendre les marchés associés à un nouveau créneau de production et en acquérir l'expertise. En d'autres mots, le gouvernement pourrait offrir un service d'analyse pour les agriculteurs qui désireraient se lancer dans de nouveaux créneaux de production - peu ou pas encore développés au Québec.

En ce qui concerne les fermes de taille viable, le gouvernement n'aurait pas à intervenir.

« Quels gestes les agriculteurs pourraient-ils poser pour rendre leurs entreprises moins fragiles et augmenter leur marge de manœuvre? »

Les agriculteurs devraient tous préparer un budget de trésorerie pour anticiper les éléments négatifs. Dans le cadre de cet exercice, les facteurs aléatoires - comme la température - couverts par des programmes d'assurance indemnisation devraient être analysés. Ces mêmes agriculteurs devraient se doter d'un plan d'action comportant des objectifs à court, à moyen et à long terme.

Les producteurs agriculteurs devraient donc augmenter leurs compétences en gestion. Cela leur permettrait de mieux gérer leurs coûts d'opérations et, le cas échéant, de réduire leurs dépenses afin d'augmenter leur marge de manœuvre.

III. Commentaires portant sur la transformation alimentaire

« Comment les entreprises québécoises de transformation alimentaire peuvent-elles miser davantage sur leurs forces et améliorer leur compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs? »

D'après nos informations, pour améliorer leur compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs, les entreprises de transformation alimentaire auraient besoin d'un programme gouvernemental de garantie de prêt semblable à celui dont les agriculteurs peuvent bénéficier pour l'amélioration de leurs fermes (par exemple : le prêt garantie pour l'achat d'équipement moderne afin de diminuer les coûts de production). En effet, compte tenu que les marges bénéficiaires sont minces dans l'industrie de la transformation, le fonds de roulement (« cash flow ») des entreprises de ce secteur leur permettent difficilement d'acquérir de la machinerie à la fine pointe de la technologie. Cette situation pourrait changer si le gouvernement décidait de garantir ces prêts. Une intervention de ce dernier afin d'aider les entreprises situées en aval et en amont des agriculteurs pourrait donc être appropriée.

IV. Commentaires portant sur les ressources humaines

« Les programmes offerts répondent-ils adéquatement aux besoins actuels et futurs? »

Au Québec, les programmes offerts dans les institutions d'enseignement permettent de répondre de façon appropriée aux besoins en formation des ouvriers agricoles. De plus, les programmes de subvention pour les études en agriculture semblent être adéquats. Le défi est de faire augmenter le nombre d'inscription dans les institutions d'enseignement spécialisées en agriculture.

Par ailleurs, nous réitérons que le rôle du gouvernement doit en être un d'accompagnement conseil afin de recommander aux producteurs de nouvelles façons de faire en se basant sur ce qui se fait ailleurs dans le monde.

« Comment élargir l'accès aux services conseils ? »

Les banques jouent un rôle important en ce sens qu'elles peuvent orienter les entreprises agricoles vers des entités de services conseils adéquats. La province est dotée d'un réseau de services-conseils bien établi. Pensons, par exemple, aux Réseaux Agriconseils, aux Syndicats de Gestion ou encore au service du Groupe Vaclata.

V. Conclusion et recommandations

Compte tenu des défis qui confronteront l'industrie agricole et agroalimentaire dans les prochaines années à venir, nous proposons les recommandations suivantes afin d'assurer la pérennité de cette industrie au Québec :

- pour assurer une saine gestion de l'entreprise agricole, le gouvernement devrait aider à l'établissement d'équipes multidisciplinaires formées d'intervenants du milieu;
- le gouvernement pourrait offrir un service d'analyse pour les agriculteurs qui désireraient se lancer dans de nouveaux créneaux de production - peu ou pas encore développés;
- si le gouvernement le juge à propos, il pourrait considérer la possibilité de mettre sur pied un programme de garantie de prêt pour faciliter l'acquisition d'une « *fermette* »;
- En ce qui concerne les entreprises de transformation alimentaire et l'amélioration de leur compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs, le gouvernement pourrait créer un programme de garantie de prêt semblable à ceux dont les agriculteurs peuvent bénéficier pour l'amélioration de leurs fermes (prêt garantie pour l'achat d'équipement moderne afin de diminuer les coûts de production);
- enfin, il est entendu que toute intervention du gouvernement devrait être complémentaire aux services déjà offerts par les autres intervenants de l'industrie agricole ou agroalimentaire afin d'éviter toute possibilité de doublons.

L'ABC remercie la Commission et ses Commissaires pour leur invitation à participer à la présente consultation.